



# **Info Magazine**



## **ZAC Saint-Laurent Un nouveau quartier à Dampierre**



# Préparer l'avenir pour Dampierre

Les années se suivent à un rythme si effréné que n'arrivons pas toujours à maîtriser.

Sous certains aspects climatiques, 2019 a ressemblé à 2018 avec une météo caniculaire et une période de sécheresse estivale. L'arrivée de l'automne a permis de rééquilibrer les choses avec le retour d'une pluie bienvenue pour la nature.

A Dampierre-les-Bois, l'année 2019 a été rythmée par les travaux d'aménagement de la ZAC Saint Laurent qui se poursuivent encore actuellement. Dix ans après les premières réflexions, ce nouveau quartier se concrétise avec les constructions qui sortiront de terre dans quelques semaines.

Toujours au chapitre des travaux, à l'heure où j'écris ces lignes, le chantier de l'impasse de la Carrière se poursuit avec l'objectif de le terminer cette année.

D'autres dossiers importants, comme la révision du Plan Local d'Urbanisme, connaissent leur aboutissement en cette fin d'année avec la clôture de l'enquête publique. Entre gestion du quotidien et anticipation pour l'avenir, la vie municipale nécessite une vigilance de tous les instants qui ne laisse pas de place à l'improvisation.

Nos associations ont été encore très actives pour offrir une panoplie très large de manifestations tout au long de l'année dans les domaines sportifs et culturels.

Et puis, à la fin du mois d'octobre, notre doyenne Mme Marguerite Courty nous quittait en toute discrétion à la veille de ses 102 ans.

Et pour certaines familles dampierroises, l'année qui se termine a été cruelle et marquée par des événements douloureux qui n'ont laissé personne indifférent.

A l'approche des fêtes, nous ne devons pas oublier les plus fragiles de notre société qui se trouvent confrontés aux difficultés (maladie, solitude, isolement, précarité,...) en leur souhaitant que l'année 2020 qui arrive soit plus clémente.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes et une bonne année 2020 faite de bonheur de réussite et de santé.

**Bonne année 2020  
à toutes et à tous !**

*Le Maire,  
Marc TIROLE*



**MC coiffure** 03.81.93.05.98  
**Sandrine ISARTE**  
 28 Grande-Rue  
 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS  
 mardi et vendredi : 9h à 18 h  
 jeudi : 9h à 20h30  
 samedi : 7h à 14h

**SAS DOUGOUD**  
 AGENT PEUGEOT PEUGEOT  
 16 bis, rue de Beaucourt  
 25490 DAMPIERRE LES BOIS  
 Tél. 03 81 93 01 39  
 E-mail : sarl.dougoud@wanadoo.fr

**THERCO** Parc d'activité du MOULIN  
 Assistance Chauffage 5, rue des Emaux  
 25490 DAMPIERRE LES BOIS  
 Site : [therco.fr](http://therco.fr)  
 ■ Maintenance et installation Chauffage et climatisation  
 ■ Contrat d'entretien chaudières  
 Tél: 03 81 93 25 66 - Courriel : [contact@therco.fr](mailto:contact@therco.fr)

[www.peinture-discount.com](http://www.peinture-discount.com)  
**Ferry distribution**  
 10, Rue des Rochers  
 25490 DAMPIERRE LES BOIS

**Heures d'ouverture  
(lundi au samedi inclus) :**

**1<sup>er</sup> mars/31 octobre :**  
 8h-12h et 14h-19h

**1<sup>er</sup> novembre/28 février :**  
 8h-12h et 14h-18h

Tél. 03 81 95 21 94 - Fax : 03 81 95 49 84  
 E-mail : [contact@ferry-distribution.com](mailto:contact@ferry-distribution.com)

**Fm informatique**  
 • Vente informatique  
 • Maintenance informatique  
 • Formation  
 • Création et Hébergement de sites internet  
 • Téléphonie VOIP  
 8 Grande-Rue - 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS  
 Tél. 03 81 31 12 63 - Fax : 03 81 31 12 31  
<http://www.fm-informatique.com> / e-mail : [lionel@fm-informatique.com](mailto:lionel@fm-informatique.com)

Quincaillerie - Droguerie  
**HOME BY MULLER**  
 4, Rue des Vergers 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS  
 Tél. 09.82.25.67.63 - Fax. 09.83.24.67.63  
 mail : [h-b-m@orange.fr](mailto:h-b-m@orange.fr)  
 Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h (fermeture le jeudi matin et le samedi à 18h)  
 NOUVEAU : RELAIS POSTE À VOTRE SERVICE

**VillaVerde**  
 JARDINERIE-DECORATION-ANIMALERIE  
 www.villaverde.fr  
 Direction BEAUCOURT  
 DAMPIERRE LES BOIS  
 Villaverde dampierre les bois

## INFO-MAGAZINE

Mairie de Dampierre-les-Bois  
 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

Téléphone: 03.81.93.01.18  
 E-mail : [mairie@dampierresbois.fr](mailto:mairie@dampierresbois.fr)

Site internet : [www.dampierresbois.fr](http://www.dampierresbois.fr)



Directeur de la publication : Marc TIROLE  
 Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN

Conception - réalisation : ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS  
 Tél : 06.80.85.78.66  
 PURE IMPRESSION  
 Dépôt légal décembre 2019

## SOMMAIRE

**ACTUALITÉ** 4-5

- Le point sur les réalisations de l'année 2019

**VIE ÉCONOMIQUE** 6-7

- SIMI  
 - Coulon Création  
 - PIZZACYRIL

**RÉTRO** 8-9

- Une année en images

**PORTRAITS** 10-11

- Les chiens, c'est son dada  
 - L'heure de la retraite pour Béatrice  
 - Trois Dampierrois honorés

**ASSOCIATIONS** 12

- Dampierre-Foot : un club familial

**LA VIE DU VILLAGE** 13

- De tout... un peu

**INFOS PRATIQUES** 14

- Les informations en bref

## Première phase terminée pour la ZAC

Le projet d'urbanisation de la Combe Saint-Laurent a été long à aboutir. Il a fallu plusieurs années pour qu'il se concrétise, le dossier étant particulièrement complexe, notamment de par la présence du ruisseau mais également en raison du relief.

Aujourd'hui, cette opération est entrée dans sa phase opérationnelle et, depuis la mi-juillet, les travaux se poursuivent à la vitesse grand V !

Il y a tout juste un an avaient eu lieu les travaux de déboisement et de défrichage. Après la pause nécessaire pour les études et les démarches administratives, l'entreprise Climent a posé ses engins sur le site en juillet. Six mois après, l'infrastructure du nouveau quartier est quasiment terminée. L'entreprise a réalisé les travaux de viabilisation de la première tranche (eau, gaz, électricité, assainissement) en souterrain et les voiries internes du quartier devraient être terminées pour la fin du mois de décembre, si les conditions météo le permettent. Afin d'optimiser les coûts, il a été décidé de poser l'enrobé dès à présent tant sur l'accès au secteur que sur la voie de desserte des parcelles et l'aire de retournement. A signaler que la ligne haute tension surplombant le site va être supprimée. Notons aussi que le ruisseau a fait l'objet d'un busage et qu'au bassin d'orage, à quelques centaines de mètres de là, des travaux de surcreusement ont été réalisés.



Le nouveau quartier dampierrois prend forme peu à peu.

En complément, sur le linéaire du chantier (environ cent mètres), les bordures de trottoirs ont été refaites des deux côtés de la chaussée, avec la construction de deux quais bus pour l'accès aux personnes à mobilité réduite. La route a ensuite reçu une couche d'enrobé et un plateau surélevé destiné à réduire la vitesse des usagers dans le secteur.

### En attendant les premières constructions

L'année 2020 devrait donc voir les premières constructions sortir de terre, à commencer par la résidence seniors et les petits locatifs (voir encadré ci-dessous). La commercialisation des parcelles individuelles a déjà été entreprise par la Sédia et les permis de construire des futurs propriétaires pourront être déposés dès le début de l'année.

L'objectif de ce projet d'urbanisation, qui mobilise beaucoup d'énergie et de moyens, doit permettre à la commune de renouveler sa population et, ainsi, de maintenir les mêmes services publics, de conserver les effectifs des écoles, de contribuer à la bonne santé du commerce local et des associations dampierroises.

## Une quarantaine de logements

Le secteur de la ZAC Saint-Laurent, qui s'étend sur deux hectares, possède d'énormes atouts. Situé dans un secteur calme, en retrait des rues principales, il est aussi desservi par une piste cyclable et reste proche du centre du village et de tous les services publics.

**A terme, le site comprendra une quarantaine de logements :**

- une **résidence pour les seniors** de 16 logements en deux bâtiments de 8 logements, sur l'arrière du garage Peugeot. Ce

projet répond à une demande de personnes souhaitant une alternative à la maison de retraite traditionnelle.

- une quinzaine de **petits logements locatifs**,
- environ seize **parcelles individuelles**.

La ZAC Saint-Laurent sera réalisée en deux tranches. La première, englobant la résidence seniors, les logements locatifs et des parcelles individuelles concerne les deux tiers du terrain. La deuxième tranche, sur l'arrière du site, concernera les six ou sept dernières parcelles individuelles.



La maison Charmoilleaux est tombée le 31 octobre...



Début décembre, la rue de Beaucourt a été rénovée sur le linéaire du chantier de la ZAC.

## Impasse de la Carrière



Au printemps 2018, l'impasse de la Carrière avait fait l'objet d'importants travaux d'assainissement avec l'installation d'un réseau séparatif sur les 280 mètres linéaires de la rue. Une réfection sommaire de la chaussée avait été faite dans un premier temps.

En cette fin d'année 2019, les entreprises sont revenues pour remettre la rue «au propre» avec de l'enrobé qui devait être posé peu avant Noël. Coût de l'opération : 180.000 € avec une participation de l'État à hauteur de 30%.

## Rue des Petits Parterres



En début d'année, la rue des Petits Parterres, passablement dégradée suite aux travaux d'assainissement réalisés en 2018, a été rénovée. La structure de chaussée a été refaite et la pose d'un enrobé a parachevé le chantier. Un mur de soutènement a également été construit côté rue de la Combe. L'investissement s'élève à environ 90.000 €.

## Entretien des écoles

Afin d'entretenir le patrimoine communal, notamment les écoles, la commune profite souvent des vacances scolaires pour effectuer des travaux. La plupart du temps, ces travaux sont réalisés en régie par les employés municipaux. C'est ainsi qu'au premier trimestre 2019, deux classes de l'école élémentaire ont fait peau neuve, avec décapage du sol plastique et réfection des peintures. Puis, durant les vacances d'été, c'est l'école maternelle qui a été en chantier : les employés ont installé des bancs dans le couloir et amélioré l'éclairage en mettant en place des plafonniers à leds dans deux salles de classe. Il a cependant été fait appel à une entreprise, en l'occurrence Climent, pour remplacer la baie vitrée de l'entrée.

Plus récemment, le jardin d'hiver de l'école élémentaire a été rénové avec aménagement «façon claustras» et réfection des peintures.

## Stade de football et vestiaires

Les installations du club de football ont été au centre des préoccupations en 2019. Durant l'été, les façades des vestiaires ont été repeintes aux couleurs du club et la cuisine a été réaménagée. Si la commune a pris en charge l'achat des meubles et des matériaux, ce sont les footballeurs qui ont eux-mêmes réalisé les travaux.



Les vestiaires sont aux couleurs du club.

Sur la fin de l'année, la commune a également engagé la réfection du terrain qui a été interdit entre le 15 octobre et la fin novembre. Confiée aux soins de la société ID Verde, la pelouse a fait l'objet d'un carottage puis d'un réengazonnement, les deux surfaces de buts recevant un placage. Grâce aux pluies abondantes que nous avons connues en octobre, la pousse a bénéficié des meilleures conditions et les footballeurs ont pu retrouver le stade au début du mois de décembre.



Un autre projet est en gestation pour l'année 2020, la réfection de la partie sanitaires et douches dans les vestiaires... qui datent de la construction du bâtiment.

## Des sanitaires du Temple

Au printemps 2019, des sanitaires ont été aménagés au Temple. L'édifice, très utilisé pour des concerts, en était dépourvu et cela posait évidemment des problèmes pour les usagers. D'après un projet dessiné par l'architecte Gilbert Beley, les sanitaires (mixtes) ont été construits sous la tribune. L'opération a été financée en trois parts égales par la commune, la paroisse protestante et une subvention de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

## La révision du PLU dans sa dernière ligne droite

Depuis 2018, la commune de Dampierre-les-Bois a engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a pour objectif d'organiser le développement du village pour les 15 années à venir, en prenant compte des changements de contexte territorial. Elle doit notamment permettre l'accueil de nouveaux ménages grâce à la réalisation de nouvelles opérations d'aménagement. Cette procédure arrive à son terme. Après plusieurs réunions avec les habitants, nous en sommes aujourd'hui à l'enquête publique qui va clore la démarche. Le but de cette révision est aussi de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation en matière d'occupation de l'espace qui impose aux communes, avant d'étendre son territoire d'urbanisation, de combler ce qu'on appelle les «dents creuses» dans le bâti. La ZAC Saint-Laurent, avec ses deux hectares inoccupés, en était une. Mais si on répertorie toutes les dents creuses qui subsistent çà et là dans le village, il reste une surface d'environ quatre hectares de terrains isolés pouvant être urbanisés, soit deux fois la ZAC en cours de réalisation.

Rappelons que si le PLU est étudié au niveau communal, il l'est aussi au niveau de l'agglomération par le biais du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et par les services de l'Etat. Les élus locaux ne font pas ce qu'ils veulent et doivent respecter les règles et les procédures.

## Haute précision

Installée sur la zone du Moulin depuis plus de vingt ans, la société SIMI se porte toujours bien même si la concurrence mondiale se fait toujours plus prégnante.

Jean-Pierre Bisoffi et Ilo Cariani, les deux associés de SIMI (Société Industrielle de Micro-Injection), ont quelques cheveux blancs de plus, mais la passion est intacte. Dans le bureau des deux patrons, une foule de petites pièces diverses témoigne du savoir-faire de cette entreprise spécialisée dans la micro-fonderie sous pression, utilisant comme matière principale le zamak, un alliage de zinc (95%) complété par un peu d'aluminium. Et il y a fort à parier que tous les Dampierrois ont, chez eux, un élément qui a été fabriqué chez SIMI : ce peut être les molettes, le gicleur et le système de réglage d'un briquet, une pièce du mécanisme d'un tube de rouge à lèvres ou encore, dans votre voiture, un composant des bougies. Et si vous achetez français pour acquérir un appareil pour gonfler votre vélo, acheter un accessoire pour ramoner votre cheminée ou ouvrir et fermer vos volets, il y a 90 chances sur 100 que ces produits possèdent une pièce qui a été faite à Dampierre par SIMI.

C'est en 1996 que la société SIMI est venue établir ses quartiers à Dampierre, construisant un bâtiment de 2.000 m<sup>2</sup> au Parc du Moulin. Au début des années 2000, l'entreprise a ensuite doublé sa surface en réalisant une extension de ses locaux. Au fil des années, SIMI est parvenue à conserver une bonne activité et à maintenir ses effectifs, aujourd'hui une vingtaine de salariés. Avec ses presses à injecter de cinq tonnes, les ateliers fonctionnent en permanence, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le zamak possède la particularité d'avoir une température de fusion



Les installations de SIMI, à proximité des cités du Gros Pré.

relativement basse, ce qui lui donne une grande précision de mise en forme. On retrouve ainsi la production de l'entreprise dans les cosmétiques, les équipements automobiles, les cycles et les accessoires, le matériel électrique, la connectique,...

«Ces dernières années, explique Jean-Pierre Bisoffi, nous n'avons pas développé d'autres machines, nous avons remplacé les machines les plus anciennes. Si on devait évoquer ce qui a changé depuis vingt ans, on peut dire que nous avons étendu notre gamme de produits avec des pièces moyennes, mais toujours d'un poids jusqu'à 30 grammes.»

Il y a deux décennies, SIMI n'avait guère de concurrence dans ce créneau un peu particulier de la micro-injection. L'entreprise a su prendre le virage des nouvelles technologies pour produire davantage et plus vite afin de rester compétitive. Mais rien n'est jamais acquis comme le souligne M. Cariani : «Notre entreprise se porte bien mais la vie n'est pas rose tous les jours, il faut composer avec une concurrence de plus en plus forte au niveau mondial. On est attaqués de toutes parts par des pays de l'est et la Chine. Et il faut lutter pour rester compétitif, cela devient beaucoup plus dur.» Jean-Pierre Bisoffi renchérit : «Et il y a aussi de plus en plus d'entreprises de

taille mondiale qui font ce que nous faisons. Avant, nous avions la chance d'avoir un métier «niche», ce n'est plus le cas aujourd'hui, de grandes entreprises sont intéressées à notre cœur de métier. Alors il faut rester vigilant...»

La compétitivité reste donc le maître-mot comme l'explique Ilo Cariani : «Aujourd'hui, dans notre domaine d'activité, le monde est ouvert et, malheureusement, c'est souvent le moins cher qui est recherché. Et si ce n'était pas le cas auparavant, les pays asiatiques comme la Chine ou l'Inde savent aujourd'hui fabriquer des produits de qualité, avec un coût de main d'oeuvre qui n'a rien à voir avec ce que nous connaissons ici, d'autant que nous avons un personnel qualifié qu'il faut fidéliser, donc rémunérer à sa juste valeur.» L'exportation est donc désormais une priorité comme l'ajoute M. Bisoffi : «Le marché français est devenu quasi insignifiant. Quand on parle de marché, il est au moins européen, c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas le choix que de travailler beaucoup à l'export. Heureusement que nous sommes en capacité de réaliser nos pièces à l'échelle de plusieurs millions d'exemplaires...» Cela dit, SIMI compte des clients fidèles... dont un qui se situe à quelques

centaines de mètres de leurs ateliers : «Nous travaillons beaucoup avec ce client qui conçoit et réalise des ustensiles de cuisine haut de gamme... avec la présence de petites pièces en zamak qui viennent de chez nous. Pour ce travail, c'est aussi une vraie collaboration avec le bureau d'études et les designers de cette entreprise réputée.»



La matière première, le zamak, et quelques exemples de la production de SIMI, dont la taille des pièces peut être évaluée par rapport à une pièce d'un euro...

## Coulon Création s'est installé

Installé à Dampierre depuis le 1<sup>er</sup> novembre, David Coulon n'a pas encore eu le temps de tout aménager mais il y travaille ! Il faut dire que les locaux sont spacieux puisqu'il a racheté à Guillaume Revel, le voisin de Mécasoudure, une partie du vaste bâtiment qui possède maintenant deux accès distincts. L'affaire a été simple puisque les deux hommes se connaissent, M. Revel étant un client de M. Coulon.

Du coup, David Coulon, installé depuis 2003 comme paysagiste à Abbéville, a abandonné le local agricole qu'il occupait depuis la création de l'enseigne. Il souhaitait évoluer en surface (il n'avait que 180 m<sup>2</sup>), mais également en confort (par exemple le chauffage, les vestiaires et les sanitaires) et il a trouvé ce qu'il cherchait à Dampierre-les-Bois où il dispose désormais des équipements recherchés sur une surface de 600 m<sup>2</sup>, avec une grande cour d'accès. De quoi rentrer les camions dans l'atelier le soir, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Les activités de l'entreprise sont diverses, principalement les aménagements extérieurs bien sûr, cours, dallage, piscines, mais aussi entretien de propriétés y compris les tontes et les tailles. David Coulon, qui compte quatre salariés dans sa société, pense que son entreprise va y gagner. L'accès à Dampierre est plus facile qu'à Abbéville en cas de neige, ses salariés, tous du Pays de Montbéliard, ont moins de chemin à parcourir pour se rendre à l'atelier et l'autoroute est plus proche. De quoi améliorer le fonctionnement de l'entreprise.

**COULON CRÉATION, paysagiste, 11 rue de Beaucourt à Dampierre-les-Bois. Tél. : 09.75.52.90.11.**



David Coulon a transporté son entreprise d'Abbéville à Dampierre.

## Des pizzas jour et nuit



Cyril Carnicer devant son nouveau distributeur à pizza.

Depuis quatre ans, Cyril Carnicer sillonne les parkings du secteur avec son camion pizza. Chaque semaine, il est deux fois à Dampierre, de 17h30 à 21h, le mardi sur le parking Intermarché et le dimanche sur le parking de Villaverde pour pizzas, salades, lasagnes et paninis. Depuis la fin septembre, Cyril a ajouté un volet à son activité en installant un distributeur à pizza devant son domicile au n° 30 de la rue de Beaucourt, à la sortie du village.

C'est un appareil un peu révolutionnaire du reste puisqu'il en existe très peu dans la région. Et celui de Cyril est le seul à être de fabrication française, avec un système d'économie d'énergie puisque l'appareil est équipé de plaques à induction.

Cyril cuit les pizzas dans son camion puis les dispose, dans un plat spécial, dans la partie chambre froide du distributeur. Le client n'a plus qu'à choisir le type de pizza qu'il souhaite déguster en appuyant sur les boutons, la pizza va être réchauffée en quatre minutes et deux pizzas peuvent être préparées simultanément puisque le distributeur, qui peut contenir 64 pizzas, possède deux fours. Pour les clients, quatre choix de pizza sont disponibles (Régina, Montbéliarde, Barbecue et Mont d'Or) pour des tarifs allant d'environ 6 € à 10 € suivant les modèles, avec un paiement uniquement par carte bancaire. Un distributeur de boissons sans alcool a également été installé à côté.

Cyril Carnicer estime que les premières semaines d'activité ont été prometteuses, son distributeur ayant reçu un accueil plutôt favorable.

**PIZZACYRIL, distributeur de pizzas installé 30 rue de Beaucourt à Dampierre-les-Bois, disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Camion du mardi au dimanche à Dampierre-les-Bois, Grandvillars, Dambenois, Etupes et Anteuil, commandes au 06.08.36.81.49. Menus et actualité sur [www.pizzacyril.fr](http://www.pizzacyril.fr)**

# Retour en images

## ENVIRONNEMENT



Avril : nettoyage de printemps.



Mai : fleurissement du village.

## TRAVAUX

Février : début des travaux de réfection de la rue des Petits Parterres.



Juillet : début des travaux de la ZAC Saint-Laurent



## ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS



Février : grand débat national.



Avril : le mois musical.



Mai : brocante du Comité des Fêtes.



Mai : marche contre la maladie de Charcot.



Juin : fête de la musique.

## LA VIE DU VILLAGE



Janvier : repas des seniors.



Février : opération Entraide.



Juin : passage de relais au magasin Vival.



Avril : opération Brioches.



Juin : réunion d'information sur la sécurité avec la Gendarmerie.

## ASSOCIATIONS



Février : soirée-théâtre avec la Compagnie du Grammont.



Mars : kermesse catholique.



Mars : exposition photos de la section Images de notre patrimoine.

## ÉCOLES

Mars : carnaval à la Salle des Fêtes.



Avril : exposition sur Martin Luther King par la classe de CM2.



Juin : fête de l'école élémentaire.



Juin : remise des dictionnaires aux élèves de CM2.



Juin : fête de l'école maternelle.



Avril : 1<sup>er</sup> Marché des Potiers.



Octobre : Bourse bébé.



Mai : réalisation d'une fresque sur le mur du Centre Socio-Culturel par les artistes de l'atelier peinture.

# Les chiens, c'est son dada

On peut parfois l'apercevoir empruntant un tronçon de piste cyclable afin de rejoindre le bois de Dasle avec son VTT tiré par des chiens. Il lui arrive d'être qualifié de «fainéant»... alors que le sport de traîne est une vraie discipline sportive, affiliée à la FFPTC, Fédération Française de Pulka et Traîneau à Chiens.

Jean-Pierre, qui réside à Dampierre, a découvert cette activité en 2010 : «En fait, je suis tombé amoureux des huskies en me rendant à la SPA. J'ai pris un chien, puis deux... puis trois et, aujourd'hui, j'en ai quatre ! J'en ai même un cinquième, mais cela n'a rien à voir, c'est un croisé braque de 14 ans qui est arrivé bien avant les autres et qui provient d'un refuge. Et en me liant d'amitié avec un autre passionné, j'ai découvert la compétition que je pratique maintenant depuis quatre ans.» Il fait partie du club de Saint-Nabord (Vosges) et pratique deux types de course, la course sur neige (traîneau) ou sur terre (VTT ou kart) : «Les courses sur neige sont de plus en plus aléatoires avec la météo que nous connaissons. Heureusement que nous avons la terre pour faire courir nos chiens sachant que tous les mushers (NDLR : les pilotes d'attelage), même dans les pays froids, entraînent leurs chiens sur terre.» Il faut savoir que cette discipline, que ce soit sur neige ou sur terre, est également très physique pour le musher, d'où la nécessité d'un entraînement régulier pour les chiens et leur pilote. Ainsi, trois à quatre fois par semaine, Jean-Pierre rentre du travail (il travaille dans un bureau d'étude chez PSA) et repart en VTT avec ses compagnons, la plupart du temps dans les bois de Dasle, Etupes et Audincourt, histoire de «dérouter» le moins possible : «Depuis quelques semaines, je privilégie les séances tôt le matin ou à la nuit, avec une lampe frontale. De ce fait, je ne rencontre personne, ni chiens, ni chasseurs et je ne suis pas embêté. Parce qu'il y a des gens qui trouvent cela bien, mais aussi d'autres qui râlent en voyant mon attelage... Je ne suis pas toujours bien perçu !»



Jean-Pierre lors d'une récente épreuve en VTT avec deux chiens.

## Au championnat de France en décembre

Contrairement à ce que peuvent penser certains, Jean-Pierre a une vraie relation fusionnelle avec ses chiens et il n'est pas leur «bourreau». Du reste, dès que la température est au-dessus de 15 degrés, il ne leur impose pas d'entraînement car ils pourraient mourir d'un coup de chaud. En cas de froid, en revanche, même extrême, ils se régaleront : «Quand nous partons disputer une compétition, on dirait qu'ils le sentent et ils se postent devant la fourgonnette. Et au départ d'une course, je dois me faire aider pour les tenir tant ils ont hâte de s'élancer.» Cette saison, Jean-Pierre et ses chiens ont déjà disputé quelques courses, principalement dans le grand est de la France, souvent en Bourgogne ou dans les Vosges : «Si on m'avait dit il y a quatre ans que je ferais de tels résultats, je ne l'aurais pas cru, surtout en venant à la compétition un peu par hasard. Car je ne suis pas tout jeune...» Par contre, il a décliné sa sélection pour le championnat d'Europe qui se déroulait en Hongrie pour des raisons d'éloignement... et parce que cela n'était pas compatible avec son emploi du temps professionnel.

Il s'est spécialisé dans les courses de sprint (départs échelonnés des attelages toutes les deux minutes), sur des distances de 6 à 10 km. Mais il existe également des courses longue distance. A l'heure où nous réalisons cet entretien, Jean-Pierre se préparait à disputer le championnat de France à Moisson (Yvelines), entre Paris et Rouen, avec quelques ambitions : «Un podium serait merveilleux, mais ce n'est pas gagné. Il faut savoir qu'il n'y a que deux catégories principales d'âge, les enfants et les adultes. Si bien qu'avec mes cheveux gris, je peux me retrouver en compétition avec des jeunes ! En novembre, j'ai fait deuxième d'une course derrière un jeune de 26 ans... et devant une femme de 72 ans que je n'avais jamais réussi à dépasser !»

Et qui est le plus important dans une course, le pilote ou les chiens ? «En fait, nous formons une équipe et nous nous comprenons bien. D'ailleurs, mes chiens sentiront si je ne suis pas en forme. A certains moments, c'est aussi à moi de les motiver, sans les brusquer, s'ils ont un «coup de mou». Mais le plus important, c'est cette complicité qui règne entre nous, il se passe plein de choses entre les chiens et leur maître...»

Et pas seulement lors des compétitions, mais aussi et surtout dans la vie de tous les jours...



Les quatre huskies de Jean-Pierre lors d'une course sur neige.

Quand on vit avec cinq chiens, le quotidien est forcément rythmé par ces fidèles compagnons ! Jean-Pierre a aménagé l'extérieur de sa propriété de façon à ce que ses chiens aient de l'espace et ne puissent pas se sauver, ils disposent même d'un secteur qui leur est dédié pour la nuit dans le sous-sol de la maison. Il possède également un fourgon pour transporter tout ce petit monde, chaque husky (les chiens nordiques sont les plus rapides mais les plus légers) pesant quand même une bonne vingtaine de kilos. Le fourgon est même équipé d'un petit matelas où il peut dormir avec eux ! Ses chiens sont évidemment «éduqués» (Jean-Pierre réfute le terme «dressés») et sont à l'écoute quand ils se trouvent en attelage. Par contre, ils sont volontiers fugueurs le reste du temps...

# L'heure de la retraite pour Béatrice

Dans un village, le départ d'une secrétaire de Mairie est toujours un événement dans la mesure où la plupart des habitants la connaissent. Ce fut le cas il y a bientôt cinq ans pour Christine Vauthier, c'est aujourd'hui le tour de Béatrice Baby qui, à la fin décembre, mettra un terme à sa carrière. En poste à la Mairie depuis vingt-huit ans, Béatrice quittera ses fonctions quelques jours avant de fêter son sixième anniversaire. Dampierroise de souche, Béatrice Masson (son nom de jeune fille) a effectué toute sa scolarité à Dampierre avant de poursuivre ses études au collège de Beaumont, au Lycée Cuvier de Montbéliard, puis à l'école de secrétariat Ravent à Belfort où elle est restée deux ans, préparant des concours.

Béatrice a eu ensuite le choix entre deux postes, à la Préfecture et à l'hôpital de Montbéliard. Elle choisit ce dernier poste : «On était alors en juillet 1979 et j'ai choisi l'hôpital mais je n'aurais peut-être pas dû ! Je me suis retrouvée au secrétariat des urgences, avec des horaires spéciaux, y compris le week-end... et toute la misère du monde devant moi ! Je n'y suis donc restée que deux ans, c'était trop dur pour moi...» Dans l'intervalle, elle avait rencontré Michel, son futur mari, militaire à la base de Saint-Sauveur, c'est la raison pour laquelle elle chercha un poste en Haute-Saône. Une opportunité s'est offerte à elle à l'hôpital de Lure qu'elle a pu intégrer au service direction en août 1981, année de son mariage. Puis, en 1988, la famille s'est agrandie avec la naissance de Guillaume.

L'expérience haute-saônoise allait durer dix ans, jusqu'à une rumeur de réorganisation administrative, avec le déplacement du personnel de Lure à Luxeuil ou Vesoul. Et son mari, qui avait terminé sa période militaire, avait trouvé un emploi à Belfort. Pas question donc de s'éloigner encore

davantage ! C'est alors que le destin allait lui donner un coup de pouce : «Ma mère me signala que la Mairie de Dampierre cherchait quelqu'un pour remplacer Mme Grosclaude. Le Maire d'alors, M. Overnoy, et Christine Vauthier m'ont fait confiance et j'ai pu ainsi être recrutée en décembre 1991, d'abord en détachement, avant d'être intégrée définitivement. Heureusement, Christine Vauthier m'a beaucoup aidée car si je maîtrisais bien le secrétariat, je n'avais aucune formation dans le domaine des collectivités. Et elle m'a tout appris, l'état-civil, les élections, tous les domaines propres à une commune. Par chance, à l'époque, il n'y avait pas tous les logiciels d'aujourd'hui, c'était encore très «manuel». Heureusement, j'ai eu un excellent professeur...»

## L'évolution des collectivités...

Depuis, Béatrice Baby a connu l'évolution des technologies, la dématérialisation de bon nombre de démarches administratives : «Désormais, les petites communes n'assurent plus l'accueil pour les dossiers de cartes d'identité et passeports et, depuis quelque temps, les fiches d'état-civil. De ce fait, on a ressenti une baisse d'affluence au secrétariat. Aujourd'hui, nous sommes là pour régler, ou tenter de régler, les problèmes que les habitants rencontrent, dans des domaines variés. Le secrétariat étant le lien entre les élus et la population, il est important d'entretenir de bonnes relations avec les uns et les autres...»

De là à avoir attendu la retraite avec grande impatience ? «J'ai toujours pris mon travail très à cœur et il n'est pas toujours facile de faire la coupure entre travail et vie privée. Il fallait donc que cela s'arrête. Mon mari étant en retraite depuis quatre ans déjà, j'ai décidé



Béatrice Baby, le sourire du secrétariat de Mairie depuis 28 ans, va quitter ses fonctions à la fin du mois de décembre.

d'arrêter...» Avec quand même la «peur du vide» ? «Oui, c'est certain et je commence à réaliser que ma vie va être bouleversée du jour au lendemain. Fort heureusement, j'ai quelques passions, la lecture, la randonnée, la couture et notamment la réalisation de costumes vénitiens. En outre, pour assouvir ma passion pour les chiens, nous nous sommes proposés comme famille d'accueil pour les chiens guides d'aveugle. Si cela se concrétise, ce sera pour moi un réel bonheur...»

Béatrice va pouvoir également se consacrer à une autre passion, la salle de sport, de façon plus confortable : jusqu'à présent, elle s'y rendait le matin avant d'être au travail à 8h. Elle va pouvoir désormais y aller en journée... et tant qu'elle le souhaitera ! Et elle continuera à rencontrer les Dampierrois au fil des animations communales auxquelles elle compte bien continuer à participer. «Je pense que cela me fera du bien de revoir les Dampierrois, dans un cadre différent de celui de la Mairie !»

Nous lui souhaitons donc d'ores et déjà une bonne retraite !

# Trois Dampierrois honorés

Le 11 octobre dernier, une petite cérémonie a eu lieu en Mairie en l'honneur de trois Dampierrois, Joël Voirol, Vincent Ubeda et Roger Vizinot. Membres du BOS (Beaumont Omni Sports), ils ont été tous trois récipiendaires d'une lettre de félicitations du Préfet du Territoire de Belfort pour leur activité dans la vie associative. Les lettres sont arrivées dans la boîte aux lettres de leur Mairie de résidence mais Marc Tirole a souhaité les convier à une réception officielle en compagnie des élus plutôt que de leur transmettre simplement les courriers. Au même titre que le préfet terrifortain, le Maire les a donc vivement félicités pour leur engagement associatif.



Aux côtés du Maire, de gauche à droite Roger Vizinot, Joël Voirol et Vincent Ubeda.

## Un vrai club familial



Hervé Garret, Président de Dampierre-Foot



L'équipe des U11.

Hervé Garret a pris les rênes de Dampierre-Foot en tant que président au mois de juin dernier, succédant à Mickaël Lambinet, devenu vice-président. Il est membre de l'association depuis de longues années déjà et il était joueur lorsqu'en 2005, Maurice Muller avait relancé le club.

Fort d'environ 150 licenciés, doté d'un budget annuel de l'ordre de 15.000 €, Dampierre-Foot est un club qui se porte bien aux dires de son président : «Le club fonctionne bien et, parmi nos licenciés, nous avons une forte proportion de Dampierrois, notamment chez les jeunes. Mais nous accueillons des joueurs de tous les villages entourant Dampierre.» Pour ses équipes de jeunes, Dampierre-Foot forme une entente avec deux clubs, Méziré/Feschés et Etupes : «Le regroupement né des ententes est nécessaire, pas forcément pour les effectifs mais surtout pour les infrastructures. A Dampierre, nous disposons de belles installations mais elles sont un peu justes pour accueillir tout le monde, notamment à la mauvaise saison, de novembre à mars. Nous n'avons qu'un seul terrain éclairé et, pour l'instant, nous bénéficions du gymnase d'Etupes grâce à notre entente avec ce club. Mais cela va changer la saison prochaine

puisque Etupes a émis le souhait de redevenir indépendant.»

Cette évolution n'inquiète pas le président dampierrois : «Notre club se porte bien, financièrement d'abord, c'est l'occasion de remercier pour leur soutien la commune de Dampierre et nos nombreux partenaires. Il se porte bien sur le plan humain également, avec un encadrement de qualité... mais un peu moins sur le plan sportif pour le moment puisque l'équipe 1 est actuellement en bas de tableau de Départementale 3 alors que nous avions pour ambition de monter à l'échelon supérieur.»

Cela dit, l'avenir est prometteur, comme il le confie : «Il y a deux ans, notre équipe U13 est montée en championnat de Ligue et cela n'était jamais arrivé. On a une équipe U15 qui a terminé en tête de son groupe et qui va monter en 1<sup>ère</sup> division. Il y a un vrai potentiel chez les jeunes, mais il faut attendre qu'ils «mûrissent». Malheureusement, la difficulté reste de les amener jusqu'aux seniors car, avec l'âge, ils ont tendance à «s'éparpiller» avec les études, les copains et les copines... et la PlayStation ! Cette année, même avec l'Entente, nous

n'avons pas pu présenter une équipe U18, faute de joueurs suffisants. C'est pourtant l'antichambre de l'équipe 1...» Mais, selon Hervé Garret, la richesse est ailleurs : «Notre force, ce sont ces formidables bénévoles qui s'investissent et assurent la réussite du club. Nous formons une grande famille et ces bénévoles mettent en place une foule d'animations, des repas de Noël, des sorties pour les jeunes comme ce fut le cas à Villers-le-Lac et Peseux par le passé. La sortie de cette année se fera à la Bresse mais il y aura aussi un loto le 1<sup>er</sup> février et un bal le 4 avril. J'ajoute que nous souhaitons donner un coup de main à Bastien Cardey pour l'organisation du challenge Pierre Nasica.»

Rappelons enfin que, l'été dernier, les footballeurs ont procédé eux-mêmes aux travaux de réfection des façades des vestiaires et d'aménagement d'un coin cuisine : «Nous remercions la commune pour nous avoir fourni les matériaux et j'espère bien que, chaque année, nous ferons de telles actions, par exemple la peinture de la main courante dès l'an prochain. L'embauche d'un ou deux services civiques, actuellement à l'étude, nous permettra de programmer ces actions.»



L'équipe des U15 lors de la remise des nouveaux maillots offerts par la famille Médane en l'honneur de Camélia.

### Organigramme

**Hervé Garret** (président), **Mickaël Lambinet** (vice-président), **Damarys Roy** (trésorière), **Tom Martin** (trésorier-adjoint), **Véronique Oudot** (secrétaire), **Jean-Daniel Châtelain** (secrétaire-adjoint).  
**Encadrement** : C. Lambinet, M. Oudot (seniors), L. Personeni (responsable école de foot), C. Vornetti, T. Vornetti (U15), N. Schewzuck, G. Moha, Y. Cremaschini, J. Ridet (U13), R. Brandt, C. Lambinet, A. Ubeda (U11), C. Perra, M. Gonzalvès (U9), C. Lambinet (U7).  
**Arbitres** : Hervé Garret et Pierre Barthod. **Traçage du terrain** : Jacky Mérat.

### Effectifs

(uniquement Dampierre-Foot)  
**25 seniors, 17 moins de 15 ans, 34 moins de 13 ans, 25 moins de 11 ans, 15 moins de 9 ans et 15 moins de 7 ans.**

## Commémoration



Une brève cérémonie a eu lieu au Monument.

En présence des anciens combattants et de la Batterie-Fanfare l'Espérance, la Municipalité a commémoré le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du village. Le 18 novembre 1944, Dampierre et les communes environnantes avaient été libérées du joug allemand.

## Associations à l'honneur



Les responsables d'associations locales rassemblés autour du Maire... et du Beaujolais.

Comme c'est la tradition tous les deux ans, l'arrivée du Beaujolais nouveau a été l'occasion pour la Municipalité d'offrir une soirée de convivialité à tous les bénévoles des différentes associations locales qui, tout au long de l'année, se dévouent inlassablement pour assurer l'animation du village. Avant d'inviter l'assemblée à trinquer, le Maire Marc Tirole a rendu hommage, félicité et remercié toutes les personnes présentes pour leur engagement au service des autres.

## Election des délégués de classes à l'école



De vraies élections... avec des isolements et une urne !

Le jeudi 17 octobre, en présence de Daniel Lehmann et Gisèle Thiery, Conseillers municipaux, des élections se sont déroulées à l'école élémentaire afin que les classes de CE2/CM1, CM1 et CM2 élisent leurs représentants pour le Conseil d'école. Cette assemblée, qui se réunit trois fois par an, fait des propositions pour améliorer la vie des élèves à l'école. Au terme du scrutin, pour lequel la parité était requise, ont été élus :

**CE2/CM1 : Chloé Bilger et Nathan Patois.**  
**CM1 : Soizic Viatte et Loris Wallerand.**  
**CM2 : Léa Dias et Alexis Vierling.**



Les six élèves élus pour les trois classes : ils représenteront leurs camarades lors des Conseils d'école.

## La doyenne du village s'en est allée

Marguerite Courty, la doyenne des Dampierrois, est décédée le 24 octobre dernier dans sa 102<sup>ème</sup> année.

Née Clerc le 4 décembre 1917 à Dampierre-les-Bois, Mme Courty avait d'abord travaillé à la Casserie de Feschés-le-Châtel. Par la suite, elle a tenu «Les Economiques» à Méziré avec son mari «Riquet» qui effectuait les livraisons à domicile le samedi. Après le décès de son époux en 1953, Marguerite entra chez Japy à Beaucourt et y travailla jusqu'à l'âge de sa retraite.

Depuis bientôt quatre ans, Mme Courty résidait à la Maison Blanche de Beaucourt. Elle avait dû se résoudre à quitter sa maison au pied du Temple.

Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à sa famille.



La doyenne dampierroise en compagnie du Maire Marc Tirole lorsqu'elle avait fêté ses 100 ans en 2017.

**Repas des Seniors**

Le repas annuel offert par la commune aux personnes de 64 ans et plus (au 31 décembre 2019) aura lieu **le dimanche 19 janvier 2020** à midi à la Salle des Fêtes. Les conjoints ou compagnons n'ayant pas atteint cet âge pourront participer au repas moyennant une contribution financière (23 €) sous forme de don à verser au Centre Communal d'Action Sociale. Cependant, il est nécessaire de s'inscrire **avant le 7 janvier 2020**. Comme chaque année, le service de cette journée sera assuré par les membres du Conseil municipal et leurs conjoints, ainsi que par les secrétaires de Mairie.

**Bons de Noël**

Un bon de Noël est offert par la commune aux Dampierrois **ayant atteint l'âge de 70 ans au 31 décembre 2019**. Ce bon, d'une valeur de 25 €, devra être utilisé chez un commerçant dampierrois **avant le 15 janvier 2020**.

**Vente de bois de chauffage**

Pour le bois de chauffage, les inscriptions sont prises **jusqu'au 30 décembre 2019** et dans la limite des stocks disponibles. **Prix du stère livré : 45 € le stère de hêtre et 40 € le stère de chêne. Les inscriptions sont enregistrées uniquement au Secrétariat de Mairie (et non par téléphone).**

**Recensement des jeunes de 16 ans**

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Ils doivent se présenter munis de leur pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée. **Il est rappelé que le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté, à l'issue de laquelle une attestation de participation est délivrée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire,...).**

**Fermeture de la Bibliothèque**

Pour les fêtes de fin d'année, la **Bibliothèque** fermera ses portes **du lundi 23 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020 inclus**.

**Inscriptions sur les listes électorales**

Les personnes non encore inscrites sur les listes électorales et qui souhaitent participer aux prochaines **élections municipales des 15 et 22 mars 2020** devront s'inscrire **avant le 7 février 2020**.

Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie ou directement sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) où la demande d'inscription peut également être effectuée.



**Calendrier des collectes de déchets 2020**

Nous vous rappelons que Pays de Montbéliard Agglomération ne diffuse plus les calendriers des collectes de déchets (ordures ménagères et encombrants) dans les boîtes aux lettres. Désormais, ces calendriers seront uniquement consultables sur le site [agglomontbeliard.fr/rubrique\\_collecte\\_des\\_dechets](http://agglomontbeliard.fr/rubrique_collecte_des_dechets), et le calendrier 2020 devait être en ligne courant décembre.

Cela dit, afin que les personnes ne disposant pas d'internet puissent être informées, nous avons prévu d'insérer un document sur les collectes dans notre bulletin du mois de janvier 2020.

Sachez déjà que, pour l'année 2020, **la collecte du 1<sup>er</sup> janvier sera reportée au 2 janvier**. Les dates de collectes d'encombrants sont prévues **les mercredis 20 mai et 21 octobre**. Quant à la déchetterie mobile, elle sera disponible **tous les premiers jeudis du mois**, rue de la Combe.

Enfin, nous vous précisons à nouveau que, concernant les ordures ménagères, **les sacs doivent être dans les poubelles pour être collectés. Les sacs posés au sol ne seront pas ramassés par les agents.**

**ETAT-CIVIL 2019**

**NAISSANCES**

- 6 janvier : CASABELLA Marily
- 22 février : DUMONT Léna
- 25 février : BURY Méline
- 13 juin : FLORENTIN Esmée
- 21 juillet : DE FARIA Samuel
- 2 août : POURCELOT Adélie
- 13 août : PELCAT Léo
- 17 septembre : MEKKI Noah
- 1<sup>er</sup> octobre : SAVOYE Jules
- 8 octobre : ANJGUAR Lwiza

**MARIAGES**

- 22 juin : Gaël RODOZ et Laure MONTEILLET
- 6 juillet : Philippe CENNI et Rachel VALDO
- 10 août : Benjamin GROSSET et Julie MOREL
- 24 août : Elisabeth PLANQUETTE et Angélique GACHOD
- 7 septembre : Sébastien MABROUK et Manon CATTIN

*Nota : Conformément à la législation en vigueur, ne figurent dans les rubriques «naissances» et «mariages» ci-dessus que les noms dont les intéressés ou les familles ont autorisé la publication.*

**DÉCÈS**

- 29 janvier : Norbert TEREYGEOL
- 17 février : M.-Thérèse CONSTANT épouse SZEWCZYK
- 17 février : Ludmila KORANDA épouse HOUELAT
- 29 avril : Andrée OLLIVIER épouse PEUREUX
- 12 mai : Marie BERBENNI épouse CHEVRIER
- 24 mai : Jeannine PERRET épouse VINZIA
- 17 juin : Andrée GILLOT épouse DORIAN
- 23 juin : René MONTANARI
- 8 août : Bernard WELSCHINGER
- 23 août : Mickaël GOLFIER
- 27 août : Christophe PANARD
- 3 septembre : Daniel JOLISSAINT
- 18 octobre : Marie-France FAIVRE épouse SANDOZ
- 24 octobre : Marguerite CLERC épouse COURTY

SALADES, LASAGNES & PANINIS

**PIZZACYRIL**

TÉL : 06.08.36.81.49 WEB : WWW.PIZZACYRIL.FR

Atelier **CRIS**

Coiffure Mixte

1 grande rue - 25490 DAMPIERRE les BOIS  
Tél. 03 81 93 24 72

**OUVERT LE LUNDI**

 **Christian LAVAL**  
Agent Général

36 Rue de Badevel 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS  
Tél. 03 81 93 01 27 Fax 03 81 93 01 93

35 Avenue Aristide Briand 25400 AUDINCOURT  
1<sup>er</sup> étage  
Tél. 03 81 32 99 20

ORIAS : 07020654  
e-mail : claval@agence.generalif.fr

RESTAURANT - BAR

**CROQ' KEBAB**

15 GRANDE RUE  
25490 DAMPIERRE LES BOIS  
Tel : 03.81.96.15.15

Heures d'ouvertures  
Du lundi au samedi  
11h45 -> 13h30  
mais le dimanche 17h30 -> 22h00

**VivaL**  
by Casino

Alimentation - Produits frais et régionaux -  
Charcuterie - Fromage à la coupe -  
- Pain - Presse - Journaux - Jeux de grattage -  
FDJ - Pressing - Point clé

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI  
de 6h45 à 12h30 et de 15h à 19h30  
SAMEDI de 7h30 à 12h et de 15h à 19h30  
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS  
de 7h30 à 12h30

25490 DAMPIERRE-LES-BOIS  
Tél. 03 81 93 01 83

CARTE DE FIDÉLITÉ

**La Municipalité de Dampierre remercie chaleureusement pour leur précieuse collaboration les différents annonceurs qui, en acceptant de figurer dans cette publication à travers un espace publicitaire, ont contribué à sa réalisation.**

# Arbre de Noël communal



Le 3 décembre au matin, les enfants des écoles ont participé à l'Arbre de Noël de la Municipalité à la Salle des Fêtes.

Après le spectacle de Gérard Dalton, chanteur pour enfants, accompagné de son musicien, le Père Noël a fait une entrée remarquée et il a distribué des papillotes à tous les enfants.

